Formation « Concevoir son Plan de Gestion de Crise »

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

- Connaitre les obligations règlementaires en matière de prévention des risques, de continuité des activités et de déclenchement de plan annuel (canicule, grippe…)
- Comprendre les enjeux internes de la prévention des risques et de la gestion de crise pour mieux appréhender le contenu du plan de gestion de crise
- Savoir rédiger un plan de gestion de crise adapté à l'établissement
- Impliquer les professionnels et tester l'efficacité des procédures

A l'issue de la formation, les membres de la cellule de crise ont commencé la rédaction ou mise à jour du plan de gestion de crise et planifié les prochaines étapes de conception.

PROGRAMME GÉNÉRAL

Partie théorique (50%)

- Les composantes d'une crise et les enjeux de la gestion de crise : agir avant de subir, s'appuyer sur l'intelligence collective, tirer des enseignements
- Rappel de la règlementation, des déclarations et signalements obligatoires et du calendrier des Plan Nationaux
- Le contenu d'un plan de gestion de crise : organisation socle, procédures transversales, Plan de Continuité des Activités, volets thématiques, déclaration et retour d'expérience
- La méthode de rédaction d'un PCA
- La méthode de rédaction d'un volet thématique
- La communication du plan et l'organisation de mises en situation

Partie pratique (50%) Etude de cas concrète

- Rédaction ou mise à jour de la partie socle du plan de gestion de crise (déclenchement et cellule de crise)
- Analyse critique du plan de continuité de l'établissement OU conception du processus de future rédaction (qui, quoi, comment, quand)
- Liste des procédures transversales à formaliser ou réviser
- Liste des volets thématiques à formaliser ou réviser
-

ÉVALUATION

Le contrôle de connaissances permettant de vérifier le niveau de connaissances acquis par les Stagiaires est effectué selon les modalités suivantes :

➢ Mise en situation permettant de vérifier l'aptitude du stagiaire à restituer les connaissances théoriques et pratiques acquises en cours de stage.

➢ Évaluation somatique à la fin de la session

La satisfaction des participants à l'issue de la formation sera évaluée lors d'un tour de table, le cas échéant en présence du commanditaire de la formation, et à l'aide d'un questionnaire individuel « à chaud » portant sur l'atteinte des objectifs, le programme de formation, les méthodes d'animation et la transférabilité des acquis.

A distance de la formation : il appartiendra au commanditaire d'analyser les effets de la formation sur les pratiques individuelles et collectives de travail ; A l'issue de la formation le stagiaire se verra remettre une attestation d'assiduité et de fin de formation.

Durée : 14 heures (2 jours consécutifs)

Public cible : membres de la cellule de crise de l'établissement

Aucun prérequis nécessaire

Modalités :

- Formation intra-entreprise (dans vos locaux)
- Groupe 10 apprenants maximum

Approche pédagogique :

- Exposé et questionnement didactique
- Etude et amélioration du plan de gestion de crise de l'établissement pour application des savoirs acquis
- Planification des prochaines étapes de rédaction et révision du plan de gestion de crise (formation-action)

Evaluation : Etude de cas

1900 € TTC

Eligibles aux financements publics

NAD : 73 31 07 555 31

Qualiopi processus certifié

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

La certification qualité à été délivrée au titre de la catégorie suivante : ACTIONS DE FORMATION

Actions de formation prévues par les articles L.6313-1 et L.6313-9 du Code du Travail - LOI n°2018-771 du 5 septembre 2018 - art. 4. **Action d'acquisition, d'entretien ou de perfectionnement des connaissances.**

FORMATRICE
Mme Sylvie HENRY-ESPARGILLERE